

14.—Immigration orientale, années civiles 1929-40

Année	Chinois	Japonais	Malgais et Hindous	Total
1929.....	1	180	49	230
1930.....	Nil	218	80	298
1931.....	"	174	52	226
1932.....	1	119	61	181
1933.....	1	106	36	143
1934.....	1	126	33	160
1935.....	Nil	70	26	96
1936.....	"	103	13	116
1937.....	1	146	11	158
1938.....	Nil	57	9	66
1939.....	"	44	19	63
1940.....	"	44	6	50

15.—Etat des recettes totales provenant de l'immigration chinoise et des enregistrements d'immigrés chinois sortant du pays, 1886-1900, par décennie 1901-30, et années fiscales 1931-41

Année	Payant la taxe	Exempts de taxe	Pourcentage de ceux exemptés de la taxe	Permis d'absence	Recettes totales
	nomb.	nomb.	p.c.	nomb.	\$
Totaux (1886 à 1900 inclusivement).....	28,637	394	1.36	15,853	1,454,239
Totaux (1901 à 1910 inclusivement).....	20,645	2,850	12.13	25,453	3,885,204
Totaux (1911 à 1920 inclusivement).....	29,476	2,768	8.58	38,899	15,198,518
Totaux (1921 à 1930 inclusivement).....	3,623	1,949	33.00	58,857	2,422,705
1931.....	Nil	Nil	-	5,783	28,846
1932.....	"	"	-	4,387	11,584
1933.....	"	1	100.00	3,626	9,152
1934.....	"	2	100.00	2,156	7,237
1935.....	"	Nil	-	2,103	6,506
1936.....	"	"	-	2,138	6,501
1937.....	"	1	100.00	2,059	9,893
1938.....	"	Nil	-	792	2,359
1939.....	"	"	-	817	2,959
1940.....	"	"	-	933	4,066
1941.....	"	"	-	637	5,634

Section 3.—Emigration et Canadiens rapatriés

L'émigration du Canada est un facteur important pour contre-balancer l'immigration du passé, et le mouvement du Canada aux Etats-Unis a atteint à certaines époques de fortes proportions. Les nouveaux règlements appliqués par le gouvernement des Etats-Unis aux immigrants en général, excepté les Canadiens de naissance, eurent pour effet de restreindre l'immigration aux Etats-Unis et, partant, d'encourager les Canadiens à émigrer vers ce pays. Le Gouvernement canadien n'avait jamais gardé de constatations écrites de ce mouvement, et malgré sa gravité reconnue, son importance, telle qu'indiquée par les rapports des Etats-Unis, fut mise en doute parce que ces rapports ne tenaient pas compte des Canadiens qui revenaient au Canada après un séjour plus ou moins prolongé aux Etats-Unis. Le Ministère canadien de l'Immigration et de la Colonisation était au fait d'un fort mouvement